

AFFICHER LE DROIT AU MOYEN ÂGE LES CHARTES LAPIDAIRES EN DISCUSSION

Premier séminaire – 19 septembre 2019

Un Moyen Âge en rupture ? L'affichage du droit entre Antiquité tardive et époque moderne

Dans le cadre des actions de SCRIPTA PSL "Histoire et pratiques de l'écrit", le programme *Afficher le droit au Moyen Âge. Regards croisés sur les chartes lapidaires* entend poser les bases d'une réflexion sur les liens entre les pratiques d'écriture exposée et l'exercice du droit dans la culture écrite du Moyen Âge occidental. Il est conçu comme un cycle de séminaires débouchant sur la publication d'une synthèse bibliographique et thématique, et sur la mise à disposition du corpus rassemblé au cours de la recherche.

Le premier séminaire se tiendra le 19 septembre 2019 et sera consacré à la question des continuités et des ruptures dans l'affichage épigraphique du droit entre Antiquité, Antiquité tardive, Moyen Âge et Époque moderne. À partir d'exposés sur chacune de ces périodes, et au-delà de l'aspect artificiel du découpage, il s'agira de savoir si les pratiques médiévales sont spécifiques ou originales, comment elles peuvent être comprises dans une longue histoire des pratiques écrites du droit, quels sont les principes structurels en jeu dans la publication monumentale des décisions et des normes, etc.

Programme

Frédéric F. Martin (Université de Nantes)

Formes et pratiques d'affichage du droit : la juridicité médiévale à l'épreuve

Morgane Uberti (Casa de Velázquez, Madrid)

Inscrire le droit après Rome. Questions diverses à partir des écritures juridiques (Occident tarde-antique)

Arnaud Loaec (Centre d'études supérieures de civilisation médiévale, Poitiers)

Afficher l'édit conciliaire de 1166 : résurgence ou habitude à Byzance ?

Anne Bérroujon (Université Grenoble Alpes)

Les inscriptions et le droit à l'époque moderne

Isabelle Bretthauer (Archives nationales)

Les ardoises comme support d'écriture, le cas des écrits juridiques exposés (XIV^e-XVI^e siècle)